



## Travaux sur la 148 et détour

Le ministère des Transports mène des travaux sur la 148 encore cet été. Une voie sera ouverte en alternance pour laisser passer la circulation. Bien que ces travaux soient souhaitables, ils provoquent bien des désagréments.

L'an passé, la Municipalité de Pontiac a tenté d'accommoder les automobilistes en ajoutant de l'abat-poussière et en nivelant plus souvent les chemins du détour (lorsque mouillés). Cette opération a coûté près de 100 000\$ à la Municipalité, sans qu'elle ne soit compensée par le MTQ. D'autre part, les résidents des quartiers touchés déplorent qu'en entretenant ces chemins, la Municipalité incite les automobilistes à utiliser les voies de contournement qui en fait, sont réservés à la circulation locale.

Bref, la Municipalité est coincé entre les intérêts des automobilistes qui souhaitent une route de contournement bien entretenue et des résidents qui déplorent la poussière, les excès de vitesse et la détérioration prématurée des routes locales.

Sachant qu'il est impossible de plaire à tous les résidents, la municipalité propose le compromis suivant :

- Les automobilistes devraient rester sur la 148 ou emprunter le chemin de la Montagne. Soyez assurés que nous faisons tout notre possible pour inciter l'entrepreneur du MTQ à améliorer la voie de circulation temporaire.
- Les automobilistes doivent savoir que les chemins Elm, Terry-Fox, Maple et Dubois sont réservés à la circulation locale pour la durée des travaux.
- Les automobilistes qui empruntent les chemins Elm, Terry-Fox, Maple et Dubois doivent ralentir. C'est plus sécuritaire, ça réduit la poussière et ça ménage votre voiture.
- La Municipalité de Pontiac s'engage quant à elle, à éprendre plus d'abat-poussière qu'à l'habitude sur le tronçon visé.

- Pour ce qui est du nivelage du chemin, il est important de comprendre que cette opération ne peut pas être menée lorsque les chemins sont boueux (ils seraient déformés instantanément) et que chaque passage de la niveleuse réduit l'efficacité de l'abat-poussière.
- Compte tenu que les chemins Elm, Terry-Fox, Maple et Dubois ne sont pas des voies de contournement autorisées, la municipalité de Pontiac limitera leur mise en forme (nivellement) à une fois par semaine, ce qui est tout de même 4 fois plus que la normale.
- Pour ce qui est de la vitesse excessive, nous avons renforcé la signalisation et nous comptons sur le service de police de la MRC, qui connaît bien l'enjeu, pour faire respecter le code de la sécurité routière.
- Finalement, n'oubliez pas nos commerçants situés dans la zone des travaux : continuez à les encourager!

Nous espérons que cette mise au point permettra aux résidents de comprendre le rationnel guidant nos interventions tout au cours de l'été.

Avec un peu de patience, dans quelques semaines, nous auront la chance de rouler sur un tronçon de la 148 plus sécuritaire et plus agréable à utiliser.